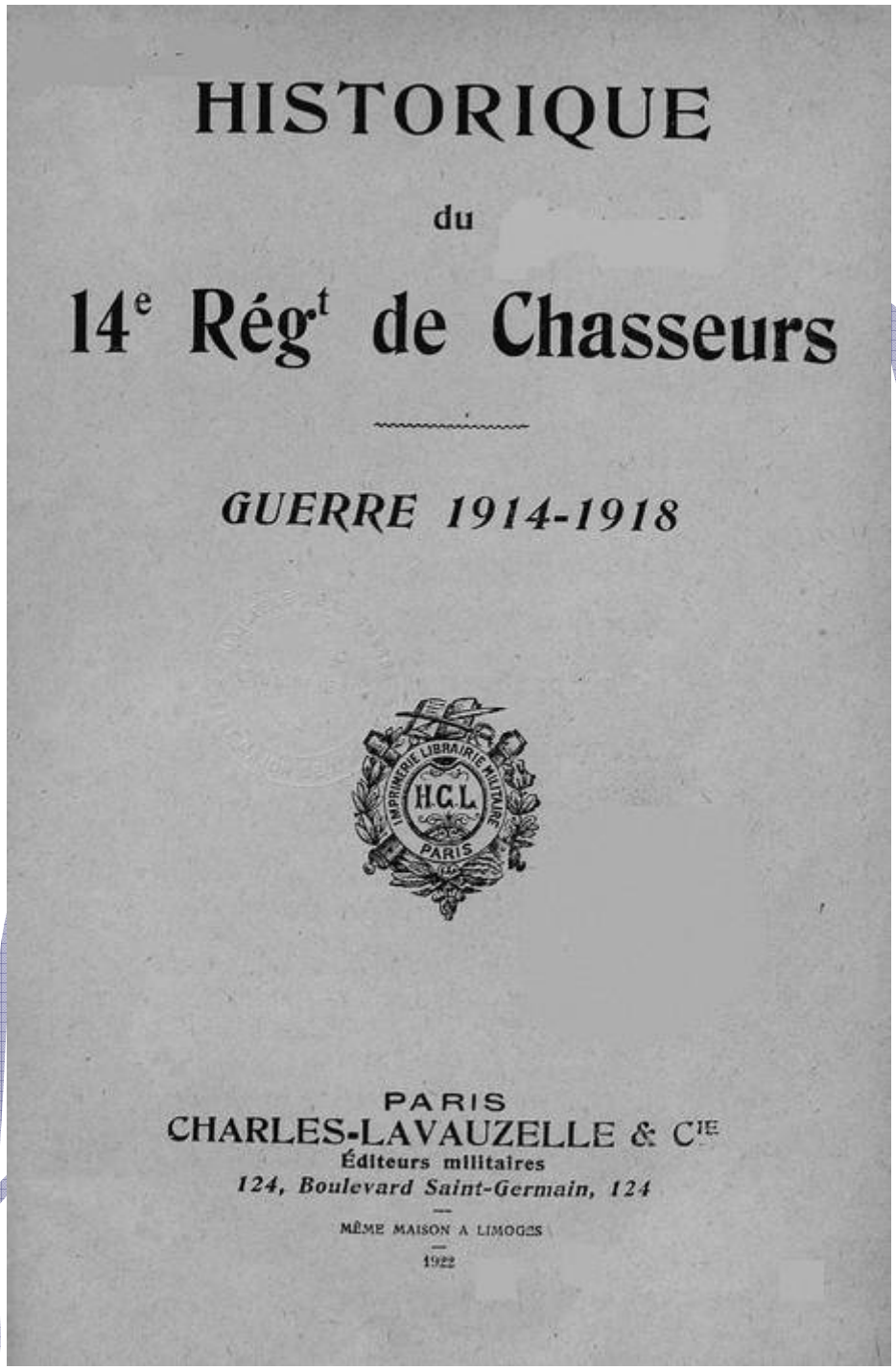
Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014

Titre : **14e CHASSEURS A CHEVAL** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Cavalerie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf** **Droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : **Charles-Lavauzelle et Cie,** **Éditeurs militaires – Paris**	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2014**

Ancestramil

Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014



HISTORIQUE

du

14e Régt de Chasseurs

GUERRE 1914-1918

IMPRIMERIE LIBRAIRIE MILITAIRE H.C.L. PARIS

PARIS
CHARLES-LAVAUZELLE & Cie
Éditeurs militaires
124, Boulevard Saint-Germain, 124

MÊME MAISON A LIMOGES

1922

Wagram 1809

Dresde 1813

Champaubert 1814

Montmirail 1814

Ancestramil

HISTORIQUE

du

14e Régiment de Chasseurs

GUERRE **1914 – 1918**

ORDRE DE BATAILLE AU 2 AOÛT 1914

ÉTAT-MAJOR

Colonel	**BARATIER.**
Lieutenant-colonel	**PÉTING de VAULGRENANT**.
Chefs d'escadrons	**DESMICHELS**, 1er 1/2.
—	**D'APCHIER LE MAUGIN**, 2e 1/2.
Capitaine adjoint	**TASSIN de MONTAIGU**.
Médecin-major	**MERLAT**.
Vétérinaires-majors	**GOUBINAT** et **LAUGIER**.
Officier payeur	Lieutenant **DUROUSSIN**.
Officier d'approvisionnement	Lieutenant **IGONET**.

1er Escadron

Capitaine **De BONARDI du MÉNIL**.
Lieutenant **CHABON**.
— **GRANGER**.
— **CRAPON**.
— **De TRAYNEL**.

2e Escadron

Capitaine **MISSEREY**.
Lieutenant **CHAUVEAU**.
— **ROMANS**.
— **De LAGUERIE**.
— **GARNOT**.

3e Escadron

Capitaine **De BONNAFOS**.
Lieutenant **BOLLON**
— **Des RIEUX**.
— **POUZET**.
— **D'ESPIEDS**.

4e Escadron

Capitaine **ARNOULX de PIREY**.
Lieutenant **TURIN**.
— **MIQUEL**.
— **PATÉ**.
— **LANCON**.
— **De RAUCOURT**.
— **PRUNIER**.

Ancestramil

Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014

CHAPITRE Ier.

Opérations du 14e chasseurs dans le cadre de la 8e division de cavalerie.

MOBILISATION.

Le 14e régiment de chasseurs à cheval [1], commandé par le colonel Baratier, à l'effectif de 30 officiers, 652 hommes et 672 chevaux, mobilisé comme troupe de couverture, quitte Dôle par chemin de fer, le 1er août 1914, pour se rendre à Morvillars, à l'est de Belfort.
L'uniforme ennemi lui apparaît dès le lendemain, sous la forme de deux cavaliers allemands faits prisonniers à Jonchery dans une patrouille qui a tué un caporal du 44e de ligne.

L'ALSACE.

Pendant deux semaines, en liaison avec le 7e corps d'armée, la 8e D. C. parcourt toute la ligne entre Altkirch et la frontière, multipliant les reconnaissances et les détachements de découverte. Ceux du 14e chasseurs, en particulier, poussés audacieusement vers l'ennemi, ont de fréquentes rencontres avec ses éléments légers à Stetten, le 9 août ; à Friesen, le 13 ; à Valdieu, le 14 ; aux portes de **Colmar**, où la reconnaissance du sous-lieutenant **PATÉ** entre le 24 août).
Le 20 août, à 9 heures, le régiment a l'honneur de participer à la deuxième entrée de nos troupes à Mulhouse, où il est accueilli avec enthousiasme par la population. De là, il est ramené en arrière et, par le col de Bussang, se dirige sur Remiremout, où il prend, du 27 au 20 août, trois jours de repos bien gagnés.

LA MARNE.

Le 31 août, le 14e chasseurs s'embarque avec toute la division à Aillevillers et arrive le lendemain à Épernay, où il va prendre part, dans les rangs du corps de cavalerie **CONNEAU**, à la bataille de **la** Marne. Officiers et cavaliers, aussitôt embarqués, apprennent à leur grand étonnement que l'ennemi est tout près d'eux et qu'il faut, des le soir même, envoyer deux reconnaissances dans la direction de Soissons.
Le 2 septembre, le régiment, qui devait se porter sur le plateau de Bezu, au nord de Château-Thierry, est obligé, par suite des progrès rapides des Allemands, de repasser la Marne à la nuit.
Le 14e chasseurs prend part à la retraite générale jusqu'au 5 septembre au delà du Grand-Morin, dont les sapeurs cyclistes font sauter les ponts.
Ce jour-là, le colonel **BARATIER**, nommé général, prend le commandement de la division ; le lieutenant-colonel **PÉTING de VAULGRENANT** le remplace à la tête du 14e.
A la suite des succès des armées françaises, la poursuite de l'ennemi est entamée. Le régiment gagne successivement Fère-en-Tardenois, Fismes, Berry-au-Bac, où il cantonne le 13 septembre, rencontrant à chaque pas, sur sa route, les traces de la défaite de l'ennemi. Le sentiment du succès, en dépit des fatigues et des privations, entretient, chez tous, le moral le plus élevé et un merveilleux entrain.

1 8e brigade de cavalerie légère (14e chasseurs, 12e hussards), colonel **RENAULT** ; 8e division de cavalerie, général **AUBIER**.

Malheureusement, les Allemands se sont reformés ; une offensive exécutée par nous sur Amifontaine se heurte à des forces nombreuses et est arrêtée ; la division est obligée de repasser l'Aisne.
C'est le commencement de la stabilisation, qui va durer quatre ans ; mais il y a encore place pour la cavalerie ailleurs, entre l'aile droite allemande et la mer ; c'est là que va se porter le 14e chasseurs.

LA PICARDIE.

Le 18 septembre, il quitte la région de Fismes pour se diriger vers le nord-ouest, et prend en route quelques jours de repos dans la région de Crépy-en-Valois avant de marcher à l'ennemi qu'il rencontre le 4 octobre à Gommiécourt. Le lieutenant **PRUNIER**, envoyé en reconnaissance, est tué, ainsi qu'un de ses cavaliers ; quelques jours plus tard, le lieutenant **CHOLLIER** a le même sort.
Le **10 octobre**, le 14e chasseurs, qui occupe Berle-aux-Bois, renforcé de deux bataillons de territoriale, reçoit l'ordre d'attaquer Monchy, en liaison avec le 11e dragons : en sortant de Berle, dans le brouillard, l'attaque est arrêtée par les mitrailleuses ennemies, le 14e chasseurs est obligé de se replier et même d'évacuer Berle-aux-Bois qu'il réoccupe d'ailleurs peu après et où il se maintient jusqu'à la nuit malgré un violent bombardement.
A 20 heures, il reçoit l'ordre d'aller occuper Bienvillers, où il s'établit pendant deux jours sous un feu violent de l'artillerie ennemie et au prix de pertes sensibles. Après avoir reçu des renforts du dépôt, le régiment est remis aux tranchées à Berle-aux-Bois, où il va rester, par alternance avec le 12e hussards, pendant près de deux mois, travaillant sans relâche à en organiser les défenses malgré le feu de l'ennemi et une température rigoureuse.
Le 13 décembre, le 14e chasseurs s'embarque à Doullens pour Revigny ; il aura un mois de repos dans la région (Jussecourt, Monécourt et Sogny-en-l'Angle), pour remettre en état hommes, chevaux et matériel.

LA CHAMPAGNE.

Le 13 janvier 1915, la 8e D. C, participe au service des tranchées dans le secteur du 12e C. A. Le 14e chasseurs cantonne à Condé-sur-Marne et fournit un escadron de marche de 150 hommes qui va s'établir, d'abord au nord de Thuisy, puis à Baconnes, ensuite à Prosnes. Ce service, fait dans un secteur calme, dure jusqu'au 10 mai 1915.
Le 12, le régiment s'embarque à Oiry et arrive le lendemain à Amiens, pour se porter, par voie de terre, dans la région de Saint-Pol ; la 8e D. C. étant en réserve de la Xe armée, prête à profiter, s'il y a lieu, des résultats de l'offensive d'Artois qui se prépare.
Le 29 juin, le régiment fait en chemin de fer l'itinéraire inverse, reprend son cantonnement et son service en ligne, mais cette fois au sud d'Aubérive. Le 24 juillet, tout en continuant à tenir les tranchées, la 8e D. C. va cantonner dans la région de Fère-Champenoise, le 14e chasseurs à Pleurs.
Le 31 août, la division tout entière monte à cheval pour se porter dans la région d'Arcis-sur-Aube, où elle va se préparer à l'offensive de septembre. Le 23 septembre, elle se rapproche du front d'attaque et s'établit au bivouac entre Saint-Rémy et Somme-Tourbe.
Hélas ! le 6 octobre, il faut encore abandonner l'espoir, chèrement attendu jusque-là, de la percée et de la poursuite ; le 9, les chasseurs sont enlevés en camions pour aller occuper les tranchées de la Main-de-Massiges, récemment conquises à l'ennemi et sur lesquelles, il s'acharne avec son artillerie ; le 13 octobre, le capitaine **de MISSEREY** y est tué par un obus.

LA LORRAINE.

Le 25, la 8e D. C. se met en route par étapes pour la Lorraine ; elle va cantonner au sud de Nancy et prend les tranchées dans la région forêt de Parroy – Arracourt.
Dans ce secteur encore neuf, où le terrain est couvert, où les lignes ennemies sont assez éloignées et peu connues, non seulement le régiment saura travailler à organiser ses positions comme la meilleure infanterie, mais encore il montrera par des patrouilles fréquentes et des coups de main hardis que l'esprit de perçant et d'audace de la cavalerie ne s'est pas affaibli chez lui.

CHAPITRE II.

Dissolution de la 8e D. C.

CONSTITUTION DES GROUPES D'ESCADRONS.

Le 27 juillet 1916, tous les cavaliers rentrent au cantonnement ; des ordres prescrivant de reprendre l'instruction d'une façon intensive font naître, encore une fois, des espérances bientôt déçues par la nouvelle de la dissolution de la 8e D. C.
Le 14e chasseurs était coupé en deux : le 1er demi-régiment affecté comme cavalerie divisionnaire à la 52e D. I., le 2e demi-régiment à la 63e D. I. Le général **BARATIER** adressait à sa division l'ordre suivant que tout le monde lui ou entendit avec une profonde émotion :

Ordre général n° 291.

Officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers,

Il y a vingt-trois mois, j'ai été appelé au plus grand honneur auquel je pouvais aspirer, celui de commander cette 8e division de cavalerie, dont je faisais partie depuis le 25 décembre 1905, successivement lieutenant-colonel du 8e chasseurs et colonel du 14e chasseurs. Aujourd'hui, les nécessités de la guerre obligent le commandement à supprimer la 8e division de cavalerie.
En vous communiquant l'ordre de dislocation de la division, j'éprouve une profonde émotion ; mais, devant l'ennemi, nous devons imposer silence à notre cœur, et ne lui permettre aucun sentiment susceptible d'engendrer, ne fût-ce qu'une seconde de mélancolie, peut-être de découragement.
Nous sommes nécessaires ailleurs ; allons-y, avec la même sérénité la même volonté de servir et de vaincre.
Jamais je n'oublierai ce que vous avez été pour moi, des généraux aux cavaliers. Il n'y a qu'une façon de faire son devoir et de donner la mesure de son dévouement à la France ; mais en accomplissant ce devoir, en prodiguant ce dévouement, vous avez en même temps donné à votre général des preuves d'attachement et d'affection qui sont la plus belle récompense d'un chef.
La division est supprimée ; les cœurs demeurent ; je sais que je peux compter sur votre souvenir; vous pouvez être sûrs que je ne cesserai de penser à vous ; les journées que nous avons vécues ***ensemble sont de celles qui créent des liens indissolubles. Journées d'*****Alsace*****, *de* Picardie, *de***

Champagne, *de* Lorraine, *jamais je ne vous oublierai !*
Partout, cyclistes, canonniers et cavaliers, vous vous êtes montrés égaux à vous-mêmes, audacieux et intrépides dans les reconnaissances Autour de Mulhouse, *sublimes de bravoure à* Monchy, *à* Hannescamps, *à* Fonquevillers, *ardents au travail ingrat, mais indispensable des tranchées à* Prosnes, *à* Aubérive, *en* forêt de Parroy, *à* Arracourt, *toujours prêts pour la gloire, comme pour la peine, comme pour le sacrifice.*
Lorsque l'infanterie a fait appel à vous, et se tournant vers la cavalerie, a sonné « Au drapeau », vous vous êtes levés plus nombreux qu'on ne vous le demandait et ceux qui sont partis ont déjà ajouté des pages splendides au livre d'or de la division.
Ce livre d'or, je le tenais avec amour, avec fierté. Il demeurera le cœur vivant de la division morte.
Allez, mes amis, allez, mes enfants, mon 2e léger, mes cyclistes, mes volants, mes cavaliers, mon état-major fidèle, et vous, mes aides dévoués de tous les services, partout où vous irez, je sais que vous serez ce que vous avez toujours été, et ma pensée restera près de vous.
Je lève une dernière fois au-dessus de la division son fanion blanc et azur, je salue ses morts glorieux, je salue ses étendards. Vive la France !
7 août 1916.

Le colonel **PÉTING de VAULGRENANT** y ajoute ses adieux :

Ordre du régiment n° 72.

Les escadrons du régiment vont se disperser, et j'éprouve le serrement de cœur du père de famille qui voit ses enfants s'envoler. Partout, à la guerre, vous accomplirez votre devoir.
Les traditions d'honneur et de vaillance du 14e chasseurs en sont le garant ; mais je souhaite que l'éloignement ne relâche pas les liens de confiance réciproque qui unissent les officiers et les cavaliers de tout le régiment. L'esprit de corps est la grande force d'une troupe et un seul cœur doit continuer à battre au 14e.
Nous nous retrouverons, je l'espère ; mon plus cher désir est d'avoir encore l'honneur d'être à la tête des quatre escadrons du 14e chasseurs.
Officiers, sous-officiers, brigadiers et chaleurs, que Dieu vous garde !

Le 10 août, chaque groupe d'escadrons parlait de son côté.

Le 1er demi-régiment, commandé par le colonel **PÉTING de VAULGRENANT**, puis, peu après, par le lieutenant-colonel **d'APCHIER LE MAUGIN**, rejoignait la 52e D. I. dans le secteur de Wesserling ; un escadron était détaché auprès du centre d'instruction d'état-major, l'autre envoyait en ligne quelques cavaliers pour exécuter des patrouilles.

Le 2e demi-régiment, commandé par le chef d'escadrons **de LA RUE**, rejoignait la 63e D. I., dans la région de Fraize, puis, peu après, était embarqué avec elle pour Verdun, où elle prenait part aux batailles offensives de novembre-décembre 1916 ; par la suite, le groupe était chargé de diverses missions dans la région à l'ouest de Saint-Mihiel.

Ancestrami

Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014

CHAPITRE III

Répartition du 14e chasseurs en escadrons divisionnaires.

Une circulaire du général en chef, en date du 8 novembre 1916, disloquait complètement le 14e chasseurs en le répartissant entre quatre divisions d'infanterie indépendantes :

Le 1er escadron était affecté à la 164e D. I. ;
Le 4e escadron était affecté à la 161e D. I. ;
Les 2e et 3e restaient à leurs D. I. respectives.

1er Escadron (capitaine De BONARDI du MÉNIL).

L'escadron rejoint par étapes sa division dans la région de Delle où il prend les tranchées. Le 3 avril 1917, après un séjour d'instruction au camp de Villersexel, il embarque à destination de Villers-Cotterêts et prend part à des opérations dans le secteur de Craonne.

2e Escadron (capitaine De VRÉGILLE).

L'escadron, resté dans le secteur de Wesserling, forme un corps franc qui prend part avec succès à deux coups de main.
Le 12 décembre, il se rend avec la division dans la Haute-Saône, où on groupe des forces pour parer à une offensive allemande éventuelle par la Suisse. Après une période d'instruction, au camp de Valdahon, il retourne dans son précédent secteur, puis va occuper le 22 juin 1917, celui de Dannemarie, où le 1er escadron vient le rejoindre.

3e Escadron (capitaine MERCIER).

Resté en secteur avec la 63e D. I., le 3e escadron prend part, au mois de février 1917, à une attaque de bataillon qui s'empare de la ferme de Romainville, au sud de Saint-Mihiel, et s'y distingue. Envoyé avec sa division dans le secteur de Saint-Dié, il prend part à de nombreux coups de main au cours desquels il perd en moins de deux mois : 12 tués, 24 blessés.
Il est ramené à la IIe armée en juillet et fournit des coureurs à l'infanterie lors de l'attaque du Mort-Homme.

4e Escadron (capitaine ARNOULX de PIREY).

Le 4e escadron rejoint, par étapes, la 161e D. I. au camp d'Arches ; le 14 février, il se rend à Gérardmer, où il va rester pendant plus de cinq mois, fournissant en ligne un groupe franc.
Fin juillet, il est embarqué pour le Chemin-des-Dames.

Ancestramil

Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014

CHAPITRE IV.

Reconstitution des groupes d'escadrons.

Au début du mois d'août 1917, les groupes d'escadrons sont reformés. Le 1er escadron rejoint le 2e aux environs de Belfort (cavalerie divisionnaire de la 52e D. I.), le 3e escadron rejoint le 4e dans la région de Fismes (cavalerie divisionnaire de la 161e D. I.).

1er Demi-Régiment (lieutenant-colonel PATISSlER).
1er escadron (capitaine KASMANN), 2e escadron (capitaine De VRÉGILLE).

Le 2 septembre 1917, le groupe s'embarque avec sa division pour la IIe armée ; il va y rester jusqu'au 11 juillet 1918, tantôt dans la région au nord de Verdun, tantôt devant Saint-Mihiel et au bois d'Ailly, fournissant les services les plus divers (coureurs, service aux tranchées, circulation, etc.). Pendant cette période, il passe successivement sous les ordres du lieutenant-colonel **d'AMADE** et du commandant **PERRIN**.
Le 20 juillet 1918, le 1er demi-régiment du 14e chasseurs, qui a gagné à marches forcées les environs de Château-Thierry, est immédiatement envoyé derrière l'ennemi en retraite, multipliant les détachements de liaison, les reconnaissances et les patrouilles. Mais la lutte a duré et l'infanterie ne progresse que lentement contre un adversaire opiniâtre. Ce n'est que le 27 que les cavaliers abordent Fère-en-Tardenois ; le lendemain, ils traversent l'Ourcq. Après quelques jours de répit, le 1er groupe, mis à la disposition de la 62e D. I., pousse jusqu'à la Vesle, que les Allemands tiennent solidement.
Rendu à sa division, augmenté d'un escadron du 1er spahis, il passe la rivière le 4 septembre et se porte vers les ponts de l'Aisne.
La 52e D. I., relevée par une division italienne, vient stationner dans la région de Fère-en-Tardenois.
Le 31 septembre, le groupe forme un régiment provisoire avec deux escadrons du 7e chasseurs, sous les ordres du colonel commandant ce régiment ; le 11 octobre, il franchit l'Aisne à Œilly et marche sur les traces de l'ennemi, qui se replie vers le Chemin-des-Dames ; il se porte vers Sissonne, qui est enlevé par l'infanterie le 15 octobre.
Le 6 novembre, l'ennemi déclenche un nouveau mouvement de retraite, plus précipité cette fois, dont le groupe garde le contact étroit en direction de Liart ; c'est au delà de cette localité que l'armistice vient arrêter les opérations.

2e Demi-Régiment (commandant GUIET).
3e escadron (capitaine MERCIER), 4e escadron (capitaine ARNOULX de PIREY.)

A deux reprises, en août et en octobre, le groupe se trouve avec sa division au Chemin-des-Dames (secteur d'Œilly), où il fournit des coureurs pendant les opérations offensives qui ont lieu en ce moment.
En décembre, après un séjour de repos aux environs de Paris, la division occupe le secteur de Coucy-le-Château ; le 14e chasseurs y prend Le service aux tranchées.
Le 25 mars, à la suite de la grande offensive allemande sur les Anglais, le groupe est mis à cheval d'urgence pour former, avec trois escadrons du 2e chasseurs, un régiment de marche, commandé par le colonel **VIEILLARD** et dirigé immédiatement sur les ponts de Noyon, où il arrive à la nuit avec mission d'empêcher l'ennemi de passer sur la rive gauche de l'Oise.

Le surlendemain, il est poussé dans la région de Roye-sur-Matz, ayant comme mission de retarder l'ennemi en attendant l'arrivée de l'infanterie, et, jusqu'à la fin du mois, il concourt, conscient de la gravité de l'heure, à arrêter l'avance allemande.
Au début d'avril, le groupement **VIEILLARD**, mis à la disposition de la 161e D. I., rejoint la région de Coucy-le-Château.
Le 5 avril, une attaque allemande étant imminente dans le saillant étroit que nous tenons en face de Chauny, on y envoie le contingent à pied de cinq escadrons, dont deux du 14e chasseurs, avec le P. M. du régiment.
Le détachement du 14e chasseurs gagne dans la nuit ses emplacements sous des tirs de harcèlement serrés ; tous ses officiers sont mis hors de combat par un obus ; le capitaine **de PIREY** et le sous-lieutenant **GRASSET** sont atteints mortellement.
Le lendemain, dès l'aube, une violente canonnade, venant de toutes les directions à cause de la position en flèche du 14e chasseurs, couvre d'obus le hameau de Marizelle, au sud de Chauny, que le détachement occupe sans organisation d'aucune sorte ; l'infanterie, à sa droite, étant submergée, l'attaque ennemie se dessine contre lui, il l'arrête à bout portant par des feux ajustés de mitrailleuses et de F.M.
Sous la menace d'être débordé, il se replie ensuite, lentement, en bon ordre, tenant l'ennemi en respect à chaque bond, jusqu'au canal de l'Ailette, où les chasseurs sont recueillis par des éléments frais d'infanterie.
Ce combat valut au 2e groupe du 14e chasseurs, sous les ordres du commandant **GUIET**, la citation suivante :

Extrait de l'ordre de la division n° 240.

Le groupe des 3e et 4e escadron du 14e régiment de chasseurs à cheval. —
Dans la journée du 6 avril 1918, des détachements à pied des 3e et 4e escadrons du 14e régiment de chasseurs à cheval, attaqués par des forces très supérieures, dans un secteur dépourvu de toute organisation, quelques heures après une relève difficile au cours de laquelle tous les officiers avaient été blessés, ont soutenu sans broncher les furieux assauts de l'ennemi, se sont cramponnés au terrain avec une ténacité héroïque et ont déjoué toutes ses tentatives d'enveloppement. Recevant l'ordre de se replier, ont disputé le terrain pied à pied, couvrant ainsi le repli d'une compagnie d'infanterie et causant à l'ennemi de lourdes pertes. N'ont abandonné leur position qu'après avoir tiré toutes leurs cartouches et détruit leurs mitrailleuses, dont ils ont ramené les culasses.
Q. G., le 28 avril 1918.

Le Général commandant la 161e D. I.,
Signé : **LEBOUCQ**.

Retiré des lignes, le 2e demi-régiment rejoint par voie de terre le secteur de Massiges, que sa division va occuper. Le commandant **de MAUPÉOU** en prend le commandement. Il y subit l'attaque du 14 juillet et prend part à l'offensive du 25 septembre jusqu'à Challeranges.
Puis, en octobre, le 2e demi-régiment est transporté avec sa division dans le secteur de Saint-Amarin, où il va se reposer.

L'ARMISTICE.

Mais l'armistice du 11 novembre survient. Le 14e chasseurs termine la guerre là où il l'avait commencée. L'enthousiasme des populations délivrées enfin et pour toujours fait vivre aux hommes les « heures merveilleuses ». Devant les ovations de Guebwiller, Ensisheim, Neuf-Brisach, ils prennent conscience de la grandeur de leur rôle. Des sacrifices de toutes sortes, quatre années de luttes, n'ont pas été choses vaines ! La patrie est refaite et l'ennemi est vaincu.

Reconstitution du régiment.

Au début de 1919, les 1er, 2e, et 4e escadrons se portaient vers Diez-an-der-Lahn vers la tête de pont de Coblence.
Le 12 mars 1919, tous les éléments du 14e chasseurs étaient réunis à Wiesbaden, sous le commandement du chef d'escadrons **CORRARD des ESSARTS**.
Désigné pour faire partie des troupes d'occupation, à l'avant-garde de l'armée française, le 14e chasseurs, fidèle, à sa tradition et à son histoire, reste, suivant l'expression de son ancien chef, le général **BARATIER**, « toujours prêt pour la gloire comme pour la peine, toujours prêt pour le sacrifice ».

Ancestrami

LISTE DES OFFICIERS ET HOMES DE TROUPE

TUÉS AU COURS DE LA CAMPAGNE

Général de division **BARATIER**, mort en secteur.
Lieutenant-colonel **TASSIN de MONTAIGU**.
Capitaines **ARNOULX de PIREY** (Léopold), **ARNOULX de PIREY** (Albert), **MISSEREY**, **TURIN**.
Lieutenants **JOYET**, **CAPITANT de VILLEBONNE**, **PRUNIER**, **HEYSEN**.
Sous-lieutenants **GRASSET**, **NAUDET**, **CHOLLIER**, **ARNOUX**, **MALZAC**, **DAVID**.
Maréchal des logis chef **PERLIER**.
Maréchal des logis fourrier **ROCHE**.
Maréchaux des logis **MICHEL**, **MARCEAUX**, **GILLOT**, **OLLIER**, **BERNARD**.
Brigadiers **BEN AMENA**, **CHAMINAS**, **MILLOT**, **CORTAY**, **DÉCORS**, **NOIROT**.
Cavaliers **BOUCARNAUD**, **BALANDRAUD**, **CHAMOT**, **SELLIER**, **PORCHEROT**, **ALLART**, **ALLIOD**, **DEVAULX**, **LACROIX**, **BERTIN**, **CURTET**, **DOY**, **GUIGUE**, **MASSON**, **PÉTETIN**, **MARÉCHAL**, **FICHAIT**, **ESBÉRARD**, **THÉVENIN**, **PERNET**, **De GRANGE**, **BÉTHULEAU**, **BEX**, **CORDONNIER**, **BENNE**, **JANIN**, **MILLET**, **SIMON**, **POISOT**, **VINCENT**, **LAFFERT**, **ROUSSEL**, **NICOD**, **COLLET**, **PERRUCOT**, **RAUSS**, **FAUTRELLE**, **PÉRIGNON**, **GUÉRINEAU**, **DUC**, **CHOUMÉRY**, **LE BIHAN**, **MICHAUD**.

CITATIONS

Ordre de l'armée.

Lieutenant-colonel **RUFFIER**.
Capitaines **de VRÉGILLE**, **MISSEREY**, **de LA VILLERABEL**.
Sous-lieutenants **CHOLLIER**, **NAUDET**, **GARNIER** (Jules), **GARNIER** (Louis).
Aspirant **de GESTAS**.
Aumônier **LAGARDÈRE**.
Maréchaux des logis **DURIEUX**, **GEOFROY**, **ÉTIENNE**.
Brigadiers **SUYNAVE**, **CÔTE**.
Chasseurs **MEUNILLON**, trompette ; de 1re classe **BENOIST**, **JUGLÉ**, **TORNIER**, **PERROUD** ; de 2e classe **EUÉE**, **BISSON**, **BAVEUX**, **DURAND**, **CHOUMERY**, **MAIRE**.

Historique du 14e Régiment de Chasseurs à cheval
Charles-Lavauzelle et Cie, Éditeurs militaires – Paris
Transcription : P. Chagnoux - 2014

Ordre du corps d'armée.

Colonel **d'APCHIER**.
Chef d'escadrons **PERRIN**.
Chef de bataillon **POMPEY**.
Capitaine **FLANGNY**.

Ordre de la division.

Colonel **d'APCHIER**.
Chef d'escadrons **TASSIN de MONTAIGU**.
Commandant **DEFONCAMBERAYE**.
Capitaines **BONNEFOUS**, **PARIS**, **de CROZALS**, **de BONARDI**.
Lieutenants **MESPLED**, **CRAPPON**, **de LA VILLERABEL**, **GRANGER**, **SAINT-DIDIER**, **GARNOT**, **de LAGUÉRIC**, **PRUNIER**, **GARRIEN**, **CRAPON**, **SAUVAN**, **MESPLED**.
Médecin aide-major **PENIER**.
Sous-intendant militaire **PLARIES**.
Sous-lieutenants **de RIVIÈRE**, **ROMAND**, **GUÉRET**, **MONROË**, **VAUCHEROT**, **de MARCILLY**.
Adjudant **BAURRIN**.
Aspirant **BERCOIST**.
Maréchaux des logis **GUÉREL**, **BLANC**, **MARTEAUX**, **BONNETTE**, **FRIÈS**, **DÉAL**, **GODAIN**, **GARRIEN**, **LEZEROUX**, **BOISSON**, **ROCHE**, **MARTIN**, **DESGRANGES**, **THÉVENIN**, **BALADRAUD**, **BÉTHULEAU**, **PERMET**, **MICHEL**, **ROUSSET**, **ALBRECK**, **GIRARDIN**, **PERRIN d'ARLOZ**, **MONTAGNON**.
Brigadiers **FLATTE**, **MOREAU**, **SEGRET**, **MONNIER**, **DEMONET**, **de TRUCHIS**, **RENAULT**, **GRAS**, **MOREL**.
Chasseurs de 1re classe **PERNOD**, **AMADIEU**, **DELACROIX**, **MARCEAU**, **ARNAUD**, trompette, **MURE**, trompette.
Chasseurs de 2e classe **CLAPOT**, **PERNIN**, **MULLER**, **DURIG**, **LUSSEAU**, **DEPOCHES**, **PITIOT**, **DIENNET**, **PERDU**, **DUFAIS**, **BOBILLON**, **NOBLET**, **GUILLEMARD**, **GERNET**, **CHARDON**, **LUMEAU**, **PILOT**, **DUPUIS**, **CHENAVARD**, **BOCQUENET**, **CAFFIN**, **DEDIER**, **JEANNION**, **ROLLET**, **BOUILLET**, **RENAUD**, **HÉRARD**, **DAILLOUX**, **DESCOFLONGES**, **JEANNIN**, **GRAS**, **PASQUIER**, **MARÉCHAL**, **PROST**, **WOLF**, **DURAND**, **DARMON**, **CHAPPAZ**, **MAGUNET**, **GARNET**, **DARQUIER**, **AMIOT**, **ESBÉRARD**, **JACQUOT**, **MARÉCHAL**, **ALVY**, **BÉRARDON**, **DUMOLLARD**, **COLLOMB**, **BURETTE**, **BARON**, **ALLIOD**, **THOUVENIN**, **BOUCARNOT**, **ÉCRARD**, **CHÊNE**, **THOMET**, **LECOMTE**, **KŒNIG**, **GRIVET**, **BEN-SIPER**.

Ordre de la brigade.

Lieutenants **des RIEUX**, **GARNOT**.
Sous-lieutenant **PATÉ**, **PELLETERAT de BORDE**, **AUBIER**, **de GESTAS**.
Maréchal des logis chef **ARNAUD**.
Maréchaux des logis **DELVIS**, **MARTEAUX**, **FAVEROT**, **JEUNET**, **BERTHOMIEU**
Brigadiers **BRUN**, **GUTH**, **NOIROT**, **BANVIER**, **REVERCHON**.

Ancestramil

Chasseurs **RENAUD**, maréchal ferrant : de 1re classe **CANUS**, **DORMON** ; de 2e classe **BOUQUIN**, **BORJEOT**, **LEGRAND**, **GRAS**, **MICHELIN**, **JOUVE**, **GUILLEMENET**.

Ordre du régiment.

Capitaines **de BONNAFOS**, **de MASSON d'AUTUME**,
Lieutenants **CHAUVEAU**, **LE GOUZ de SAINT-SEINE**, **PITHOIS**, **COUVERS**.
Vétérinaire-major de 2e classe **AUGER**.
Sous-lieutenant **BULOTIF**
Adjudants-chefs **BROCHET**, **DUPANLOUP**.
Adjudants **DÉMOLIS**, **ROUSSAUD**, **PEIX**.
Maréchaux des logis chefs **DEBELLE-DUPLAN**, **LEVOINTURIER**, **DAUBIGNEY**.
Maréchaux des logis **LIZEROUX**, **PIERSON**, **BÉZY**, **GLANDUR**, **CHARMAUD**, **GRIZAUD**, **NICOD**.
Brigadiers **ROUSSELET**, **TESTE de SAGEY**, **BOUBY**, **PERRIN**, **LENNOZ**, **MOBARECH ben AMAR**, **CARMELET**, **MOHAMED ben SAADAR**, **GRANGE**, **REVILLET**, **SERTELON**, **REBARILLAT**, **GUÉNOT**.
Chasseurs de 1re classe **BOURY**, **COURTINE**, **DESMARAIS**, **GÉNEVOIS**, **BAS**, **TISSOT**, **BOURGEOIS**, **THÉVENIN**, **CHASSIGNOL**, **DURAND**, **SIMOND**, **SERTELON**, **GAMBET**, **BAUDET**, **CONTOUX**, **CLAP**, **COULON**.
Chasseurs de 2e classe **BONCARNAUD**, **DALLOZ**, **BROYER**, **PANSARD**, **AMEIL**, **MICHAUDET**, **GUYENNET**, **BARATTE**, **JOUBERT**, **COMBAZ**, **DENIZOT**, **PERNIN**, **MOSSE**, **BELKACEM ben ALI**, **AHMED ben ALI**, **RABAH SALEM**, **LAMIRY ALI ben BEKREIR**, **KOUIDER ben ALI**, **SAAD ben MOHAMED**, **SCALABRINS**, **BARTHÉLÉMY**, **CHAPUIS**, **MORELLI**, **SEIGNEZ**, **PONS**, **CHAUVIN**, **DIOT**, **BUTAVAND**, **GAILLETON**, **MEULLENET**, **MOJEAN**, **MONGE**, **GERNELLE**, **SADON**, **PELLIER**, **TERREAUX**, **DAILLOUX**, **DUBIEF**, **DALLOZ**, **LE GRUCE**.

Ordre du groupe.

Médecins aides-majors de 1re classe **PERRIER**, **SERRUS**.
Vétérinaire-major de 1re classe **LEMÉTAYER**.
Lieutenants **des RIEUX**, **ATTAF LAIFA**, **de LESPÉROUX**.
Sous-lieutenants **HULOT**, **RENAULT**, **de LA RIVIÈRE**, **WIRTH**, **FOREST**, **FOURET**, **AMZA**.
Adjudants **REPPELIN**, **DÉSORMEAUX**, **FAVELIER**.
Aspirant de **MARCILLY**.
Maréchaux des logis **SÉGUIN**, **du BUISSON**, **JEUNET**, **VUILLAUME**, **MAÎTRE**, **PERRIER**, **ARNOUX**, **COURTOIS**, **COURTOIS**, **BURKHARD**, **GRIVEL**, **LOMBARD**, **FOLLIER**, **BARJOU**, **REMONDET**, **CORDIER**, **DAUBIGNEY**, **ÉTIENNE**, **MOREAU**, **CLOT**, **HÉRAIL**, **MAZAUD**, **POUPEAU**, **LEGROS**, **DROUHIN**, **BOISEL**, **MUMIÈRE**.
Brigadiers **DUMESNIL du BUISSON**, **MAGNENET**, **BRET**, **BRÉNIAUX**, **THAMALET**, **GIROUX**, **BAUDRAND**, **GUILLOT**, **BIAJOUX**, **CHÉNEVIER**, **ROCHET**, **ANSELME**, **MURÂT**, **JOYEUX**, **RÉANE**, **RICHARD**, **JOLLY**, **RENAUD**, **PEYRAD**, **GUILLEMIER**, **BARD**, **LÈDE**, **BONNUY**, **MAUCHAMP**.
Chasseurs de 1re classe **CLAPOT**, **GIRARD**, **LAMBERT**, **HURARD**, **BURELLE**, **DREVET**,

BLANCHET, **BOURDIN**, **DEVAULX**, **BRUN**, **CHAZALIS**, **RÉSO**, **VIGNE**, **GAVARD**, **BROISIN**, **MOUTONNET**, **BOYER**, **CESSEN**.
Chasseurs de 2e classe **ROUSSEAU**, **DAVID**, **MARTIN**, **PEILLON**, **COVAREL**, **PERRIER**, **GAS**, **BABISSON**, **BEAUJARD**, **NABOT**, **DUBOIS**, **CALZONNE**, **CHARRIÈRE**, **COTTE**, **TEISSET**, **SIMON**, **DUFOUR**, **ANTISSIER**, **MÉGLINSKY**, **KESSLER**, **GROSSET**, **ROUET**, **AYROLLES**, **LORAIN**, **BELJEAN**, **DEBIZE**, **COMPARET**, **BRUN**, **DEGENÈVE**, **JOURDAN**, **ROCHEFORT**, **LACAILLE**, **FAINOT**, **LUCOTTE**, **DÉRIÈS**, **LHÔPITAL**, **JACQUOT**, **BARTHÉLÉMY**, **MORNET**, **ALLARD**, **PERROT**, **ROCHEFRETTE**, **MONNOT**, **GARIN**, **BUFFET**, **DAUJEAN**, **MILLET**, **IMBERT**, **HAURADI**, **EL HADJ HENNI**, **ALI ben AMED**, **YVON**, **LOCHOT**, **HENRY**, **DOREY**, **BIDAUD**, **DESSEREY**, **LAMBOLEN**, **AUBERTIN**, **PERRIN**, **CÔTE**, **MAIRE**, **GROS**, **VERGNAIS**, **THOURIEN**, **BOTTEX**, **DELAROQUE**, **ASTIER**, **WATTELET**, **BIEHLER**, **PÉLISSON**, **HOBLINGUE**, **FAURE**, **ROUGELUOT**, **LECORNEL**, **TRIPIER**, **LECLERC**, **VERJUS**, **ÉTHÉVENAUX**, **OUABI TAÏEB**, **DENIZOT**, **MILLET**, **ODIN**, **LAQUE**, **BONNOT**, **THIÉBAUD**, **BORY**, **RICHARD**, **COMTE**, **FICHET**, **THÉRY**, **LESIRE**, **AMED ben MOHAMED**, **AMED ben DU**, **GARNIER**.

Ordre du quartier général.

Chasseur de 2e classe **TRIPONNEY** et **BAVEUX**.

Ancestramil